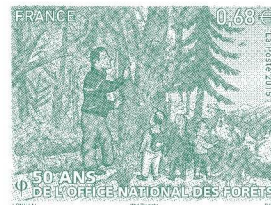


50 ANS DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS



*L'ONF, 50 ans
au service de la
gestion durable et
de la transmission
du patrimoine
forestier*

L'Office national des forêts, premier gestionnaire d'espaces naturels en France, assure la gestion des forêts domaniales (propriété de l'État) et des forêts des collectivités, soit 25 % de la forêt française. La gestion de ces onze millions d'hectares (4,7 millions d'hectares en métropole et 6 millions d'hectares dans les DOM) s'articule autour des trois piliers de la gestion durable : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public.

Les forestiers œuvrent pour assurer le renouvellement des forêts publiques et l'approvisionnement de la filière. L'ONF fournit 40 % du bois mis sur le marché et contribue à l'économie des territoires.

La forêt participe à l'équilibre environnemental grâce à la préservation de véritables îlots de biodiversité. Elle constitue un espace de loisirs et de détente très apprécié par le public avec 500 millions de visites par an.

La forêt joue un rôle majeur dans la lutte contre l'effet de serre et est un laboratoire d'observation et de recherche. Les forestiers travaillent à l'adaptation des forêts au changement climatique.

L'ONF est également un opérateur important de la prévention des risques naturels assurant une protection contre les aléas climatiques ou géologiques grâce à ses travaux de génie écologique dans les milieux sensibles : stabilisation des dunes littorales, restauration des terrains en zone de montagne. L'ONF agit aussi pour la défense des forêts contre l'incendie.

Acteur reconnu pour son savoir-faire en matière de gestion durable des forêts, l'Office propose des services aux collectivités et aux entreprises. Établissement public à caractère industriel et commercial au service de l'État, des collectivités, de la filière forêt-bois et de la société, l'ONF célèbre ses 50 ans en 2015.

